

**Pour le service
public, pour nos
conditions de
travail et de vie,
Votons CGT !**

Election professionnelle

du 14 décembre 2021

au Comité technique départemental

C'est dans un contexte inédit que de nouvelles élections professionnelles sont organisées dans les DDETS et les DDETS PP, le 14 décembre 2021.

Après des années de casse des politiques publiques et des services publics, les personnels, fonctionnaires et agents non-titulaires, sont appelés à élire leurs représentant·es **dans les comités techniques départementaux**.

C'est ce même scrutin qui déterminera également les mandaté·es **dans les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**.

Les **comités techniques** examinent notamment les questions relatives au fonctionnement, à l'organisation où la réorganisation des services, aux emplois et aux compétences, la mise en œuvre du télétravail, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations, ...

Les **comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** contribuent notamment à la protection de la santé physique et mentale et à la sécurité des agents dans leur travail et à l'amélioration des conditions de travail.

La représentativité des organisations syndicales au Comité technique central des DDI est le résultat



de l'agrégation des votes dans les directions départementales. Il en est de même pour définir la représentativité au CHSCT central des DDI.

La CGT appelle les personnels à **participer de manière massive à ces élections professionnelles et à voter CGT**. En effet plus la participation sera élevée, plus les personnels signifieront leur volonté de défendre et de donner plus de pouvoirs aux comités techniques et aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail que la loi portant transformation de la fonction publique entend supprimer.

.../...

**LE 14 DÉCEMBRE,
VOTONS MASSIVEMENT
ET VOTONS CGT**

union fédérale
des syndicats
de l'État

la
cgt



Après plus d'une **décennie de réorganisations – désorganisations – destructions de la fonction publique de l'État**, initiées au titre notamment de la réforme de l'administration territoriale de l'État, alors que les secrétariats généraux communs départementaux, les DREETS, DDETS, DDETS PP, viennent d'être créés, le ministère de l'intérieur veut aller encore plus loin au moyen d'un plan stratégique pour l'Administration territoriale de l'État sur la période 2022/2025.

À l'opposé des évolutions envisagées, **avec le bulletin de vote CGT, vous revendiquez la défense, la reconquête et le développement des missions publiques** devant être dévolues aux administrations et aux ministères concernés qu'il s'agisse des politiques sociales, de contrôle, de lutte contre les exclusions, d'égalité entre les femmes et les hommes, de protection des consommateurs, des citoyens, et les protections animale et environnementale, etc.

Plutôt que de les abandonner, de les privatiser, de les externaliser, de les transférer, en engageant une nouvelle séquence dite de revue des missions, l'urgence consiste au contraire à les développer **au service de la satisfaction des droits et des besoins des citoyen-ne-s et des usager-e-s**.

A contrario des processus de préfectoralisation en cours, des fermetures, des regroupements et de l'interdépartementalité des administrations, la CGT vous appelle à poursuivre **la bataille pour que les directions générales et les ministères porteurs des missions en assurent directement la mise en œuvre au moyen de services déconcentrés, de pleine compétence, de proximité et indépendants des préfets sur lesquels elles et ils exercent leur autorité**.

Mais **RIEN** ne sera possible sans imposer l'organisation d'une **autre politique de l'emploi**.

Depuis leur création en 2010, les Directions départementales interministérielles ont été saignées avec des milliers d'emplois supprimés. Dans le même temps, la pyramide des âges de la population active montre que plus de 35 % des personnels sont âgés de 55 ans et plus.

Avec **le bulletin de vote CGT, nous vous appelons à revendiquer l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, la définition d'un plan pluriannuel de recrutement avec une première mesure significative et à hauteur d'au moins 10 % de création d'emplois dans les administrations et les ministères concernés au titre du projet de loi de finances 2022**. Par ailleurs, l'urgence consiste aussi à obtenir **la titularisation des agents non-titulaires**.

Différents leviers doivent être par ailleurs actionnés pour **améliorer significativement les conditions de travail et de vie des personnels**.

Avec le bulletin de vote CGT, nous vous appelons notamment à revendiquer :

- ✓ **La réduction du temps de travail à 32 heures ;**
- ✓ **Une organisation du travail respectueuse des vies personnelles et des libertés des personnels à un moment ou de nouveaux processus de travail sont instaurés à l'image du télétravail ;**
- ✓ **Les démarches coûts/rendements, objectifs/indicateurs doivent être abandonnées ;**
- ✓ **La mise en œuvre d'un plan de lutte contre toutes les formes de discrimination, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, contre les violences sexistes et sexuelles ;**
- ✓ **Le rétablissement et le renforcement des droits statutaires – statut général et statuts particuliers - et des garanties des personnels, fonctionnaires et agents non-titulaires.**

Parce que d'autres choix sont possibles, nécessaires et urgents pour :

- **Les services publics et leur organisation ;**
- **Les moyens devant être alloués à l'exercice plein et entier des missions de service public ;**
- **La défense, la reconquête et le développement des droits des personnels.**

LE 14 DÉCEMBRE,
VOTONS MASSIVEMENT
ET VOTONS CGT

union fédérale
des syndicats
de l'État

la
cgt

